

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2014

### PROCES-VERBAL

Jeudi 25 septembre 2014, à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Georges PREDALLE a été désigné secrétaire de séance ; il a procédé à l'appel nominal.

Tous les membres étaient présents.

Il a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adoptée à l'unanimité.

#### Ordre du Jour :

- Bilan de la fête annuelle,
- Plan Local d'Urbanisme : lancement de la procédure de révision,
- Affaires Finances et Travaux
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses

#### . Bilan de la fête annuelle – Gérard SANCIAUT – Adjoint

\* Les 3 journées ont débuté le vendredi à 20 heures 30 par la traditionnelle retraite aux flambeaux. Les enfants de la Limagne et les pompiers ont défilé jusqu'à la Halle au marché où les attendait la troupe EL CIRCO AVENTURA. Jusqu'à 23 heures, les petits et les grands étaient enchantés par le spectacle de jonglage, de dressage et surtout les tours de magie. Dès le milieu de la nuit, les exposants s'installaient dans les rues de la ville et sur la place du Foirail. Ce sont plus de 220 brocanteurs qui ont débarrassé.

A 13 h 30 débutait le 15<sup>ème</sup> Chrono de Maringues avec 137 engagés sur le parcours habituel de 32,5 Kms. Du beau monde était présent : le quadruple champion du monde de paratriathlon, la lauréate du Trophée OMS féminin, le champion de France master du contre la montre Stéphane Mathieu qui terminait premier en 43'18".

Pendant ce temps se déroulait au plan d'eau le concours de pêche avec de nombreux passionnés et le Club de Tir à l'Arc de Maringues faisait des démonstrations et initiations.

A 19 h 30, 380 convives se retrouvaient sur la place de la Mairie pour déguster le jambon à l'os cuit au feu de bois. Cette deuxième soirée se terminait par un magnifique spectacle du Groupe de Music Hall SWING PARADISE : chants, danses...

Dimanche, à 9 heures, 53 équipes de coureurs s'élançaient pour les Chronos de Maringues par équipes.

A 10 heures, pour la première fois étaient organisés les championnats d'Auvergne de contre la montre par équipe ; l'équipe de professionnels PRO IMMO, Nicolas Roux pulvérisait le record du tour en 39'43''.

A 11 h 30, pour la remise des prix des courses cyclistes, la municipalité offrait l'apéritif animé par les Enfants de la Limagne.

A 15 heures, partis du Groupe Scolaire, 14 chars ont sillonné les rues de la ville. Les associations ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour nous faire voyager à travers les villes d'Europe : Paris, Barcelone, Strasbourg, Lisbonne, Dublin, Clermont-Fd.

Le défilé se terminait Place du Foirail pour une démonstration du Groupe de danse de l'Association Jeanne d'Arc et un concert des Enfants de la Limagne.

Vers 21 heures 30, les festivités se terminaient au plan d'eau par un grandiose feu d'artifice sonorisé sous un tonnerre d'applaudissements.

\* Vendredi 3 Octobre à 19 heures, ce bilan sera communiqué aux associations. Cette rencontre se terminera autour du verre de l'amitié. Ce sera l'occasion de les remercier pour leur aide précieuse dans l'organisation et l'animation de la fête.

Le bilan financier est également présenté.

\* David COLSON demande aux membres de l'opposition les raisons pour lesquelles ils n'ont pas participé.

\* Philippe LE PONT répond que le groupe ne s'est pas senti concerné, pas la fête qu'il souhaite, qu'il s'était exprimé clairement sur ce sujet dans le programme électoral.

\* Pierre-Edouard LAIGO rappelle qu'il avait travaillé sur la présentation du programme des festivités et sa proposition n'a pas été reprise.

Les animations et le thème lui paraissent médiocres et avec toujours le même fil conducteur (uniquement la date qui change).

\* Gérard SANCIAUT répond que tous les membres de la commission ont été associés. Il reste ouvert à toutes propositions, mais il faut travailler pour les mettre en place et que bien évidemment, elles doivent être réalistes.

\* Philippe LE PONT indique qu'il avait, il y a quelques années, proposé d'organiser une manifestation un peu identique à la foire écologique de Châteldon, mais que rien n'a bougé.

Monsieur le Maire clôture le débat et le renvoi en commission.

. **Plan Local d'Urbanisme : Prescription de la révision générale : Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par délibération du 15 janvier 2008, puis révisé et modifié par délibération du 12 janvier 2010. Afin de le mettre en conformité avec les textes en vigueur (lois SRU – Grenelle II - ALUR) une procédure de révision est nécessaire.

Ce document pose quelques problèmes pour son application et il ne correspond plus aux objectifs de développement poursuivis par la commune.

Le Conseil Municipal, après discussion, décide de : prescrire la révision du PLU – consulter plusieurs bureaux d'études pour la réalisation de cette révision – demander l'association des services de l'Etat – solliciter le financement de l'Etat (dotation spécifique) – et du Conseil Général. L'assemblée définit également les modalités de concertation de la population.

Conformément aux textes en vigueur, la délibération sera affichée en mairie pendant 1 mois et sera publiée dans un journal diffusé dans le département.

. Commission Affaires Financières et Travaux : Monsieur le Maire

• **Délibérations ci-après adoptées**

- Travaux d'aménagement de la Maison du Pont – Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre confié à la SCP Reuillard-Fonvieille – En raison d'un changement de statut juridique de Pierre Fonvieille, architecte – Ce dernier a démissionné de la gérance de la SCP pour un exercice libéral. Les autres clauses du marché restent inchangées (18 voix pour – 5 voix contre).
- Temps d'activités périscolaires atelier Théâtre  
Convention passée avec l'association Centre Scène (Riom) pour une intervention d'une heure les lundi – mardi et Jeudi de chaque semaine. Coût horaire = 19 €/heure TTC
- Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) par réseaux électriques – Actualisation du montant - Taux de 27,28 % - soit pour 2014 – 374 Euros
- Centre de Gestion de la F.P.T – Convention avec le Pôle Santé au Travail – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.  
Les 2 missions (santé et prévention) sont regroupées dans un pôle unique ; avec une cotisation forfaitaire de 65 € par agent
- Taxe d'Aménagement : Mise en place d'exonération pour 2015 (en vertu de la loi de Finances rectificative 2013). Cela concerne les abris de jardin soumis à la Déclaration Préalable d'une surface de plancher inférieur ou égale à 20m<sup>2</sup> ou pouvant aller jusqu'à 40 m<sup>2</sup> lorsqu'ils sont réalisés en zone U en extension d'une construction existante.

- Ciné Parc : Une réflexion est engagée concernant le montant de la cotisation qui semble élevée (4€ par habitant) en égard à la fréquentation. Conscient que l'objectif de CinéParc est de participer au développement local des Territoires en favorisant l'accès à la culture de tous, le Conseil Municipal souhaite la poursuite des séances de cinéma sur la commune mais sollicite un réexamen du montant de la cotisation et demande aux responsables du Ciné Parc de trouver une solution plus favorable aux finances communales.
- Projet de construction d'une station d'épuration  
Etudes et contrats divers conclus avec les bureaux d'étude ci-après
  - Contrôle Technique : Bureau VERITAS pour la somme de 3.674,00 € HT
  - Etude de sol : ALPHA BTP pour la somme de 9.064,00 € HT
  - Coordination SPS : Bureau VERITAS pour la somme de 4.380,00 € HT

**\* Point sur les Travaux :**

En plus des tâches d'entretien quotidien, après les vacances et la fête, nos agents réalisent des travaux de plus grande envergure.

- Au Champ de Foire, l'entourage des colonnes enterrées a été fait en béton désactivé,
- Abaissement des bordures passage piéton en face Maison de Retraite.

Actuellement :

- La réfection du parvis de l'entrée du complexe sportif par les maçons est en cours.
- Le rafraîchissement de la peinture de l'accueil de la mairie a démarré.
- L'assainissement de l'Impasse de la Dîme a été refait par la SEMERAP, il reste à faire un enrobé.
- La Place de la République sera terminée lorsque la conduite d'eau de la rue de l'Abreuvoir, qui est ancienne et vétuste, sera changée. Le syndicat d'eau de Basse Limagne a inscrit des travaux qui seront réalisés par la SEMERAP.
- Nous avons demandé au SIEG une proposition d'éclairage public le long du chemin de Morge.
- Tout comme pour les travaux du Collège, la commission de sécurité a délivré un avis favorable pour les salles d'Honneur et Annexe.
- En partenariat avec la Communauté de Communes, un diagnostic accessibilité a été fait sur les communes et en particulier sur Maringues. Cela touche les handicaps moteurs mais aussi les mal ou non-voyants. Le rapport sera remis début octobre.
- Des propositions pour aménager le carrefour de la poste nous ont été faites par les services du Conseil Général.

\*\*\*\*\*

Le Triathlon Challenge Vichy a traversé notre commune et les bénévoles ont répondu présent ce qui a facilité l'organisation et permis de ne pas avoir d'incident. J'en profite pour remercier tous les bénévoles dont une grande partie est autour de cette table

\* Pour Information :

Une consultation a été organisée pour la fourniture de gaz naturel pour 2 sites (Médiathèque et Ateliers Municipaux). La proposition retenue est celle d'ANTARGAZ (durée du contrat – 1 année).

#### **Commission Vie Scolaire et Solidarité : Lucette BRIGEON – Adjointe**

- Point sur la rentrée scolaire :
  - Effectif du Groupe Scolaire : 297 élèves
  - Temps d'Activités Périscolaires : 156 enfants sont inscrits – La quasi-totalité c'est pour l'année complète (seuls 17 élèves le sont pour la 1<sup>ère</sup> période, c'est-à-dire jusqu'à Toussaint) – 13 ateliers fonctionnent : Jardinage, Recyclage, lecture, chant, musique, théâtre, jeux de société, gestes d'urgence...  
Des animations ponctuelles seront également organisées (intervention SBA...)
  - Etude surveillée mise en place le mercredi de 11 heures 30 à 13 heures – assurée par Madame ZAIDI – Directrice (Accueil de 20 élèves maximum).
- Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 23 septembre à 19 heures – pour l'organisation d'un spectacle offert aux personnes âgées en fin d'année.

#### **Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe**

- La Commission se réunira le 9 Octobre, avec les agents pour préparer la fête du livre.
- Point sur les journées du Patrimoine des 20 et 21 Septembre dernier : Beaucoup de visiteurs ont découvert la Médiathèque et l'Eglise St Etienne – Tous les membres de la commission ont participé. Pendant ces 2 journées, plus de 300 personnes se sont rendus dans notre ville.
- Le projet de spectacle théâtral ayant pour thème la grande guerre avance. Deux représentations pourraient se tenir fin Novembre. Il reste des éléments à finaliser.
- Médiathèque : un atelier de céramique pour enfants (poterie) va être mis en place prochainement.

- Pierre-Edouard LAIGO suggère que les heures d'ouverture de la Médiathèque soient modifiés notamment le samedi matin (9 heures au lieu de 10 heures). Il lui est répondu que cela semble difficile (personnes bénévoles et pas de demande dans ce sens).

#### **Commission Sports et Associations : Yves RAILLÈRE – Adjoint**

- Commande de 2 défibrillateurs pour la somme de 3.050 €uros HT – L'un sera installé au complexe sportif (à l'extérieur), le second à la salle d'honneur.
- Point sur les diverses manifestations et assemblées générales :
  - o Chorale AMADEUS : Changement de Président : Mr ALBARET (St Laure) le 8 septembre dernier.
  - o Enfants de la Limagne : le 1<sup>er</sup> Octobre
  - o Maringues Arc Club : 26 septembre
  - o Tennis Club Maringois : le 11 Octobre
  - o Fête de la Pomme annulée.
- Entretien des terrains de sports : Un arrêté municipal en date du 18 septembre 2014 a interdit l'entraînement sur le terrain d'honneur, et ceci avec pour objectif de conserver la pelouse en bon état.  
Frédéric EISELE déclare que les jeunes se trouvant effectivement sur les terrains, ne sont pas des licenciés de l'USM. Ils se trouvent un peu désœuvrés, ne savent pas où aller.  
L'adjoint répond que dans le programme électoral, des projets sont prévus (city park...) mais que néanmoins, l'information concernant l'utilisation des terrains n'a pas été bien relayée par l'encadrant de l'USM.  
Les jeunes concernés doivent utiliser le terrain en stabilisé.
- Salle Jupiter : l'entreprise SNEI est intervenue pendant l'été pour réparer les fuites.
- Journée « Nettoyons la Nature » - Samedi 27 Septembre organisée par la Communauté de Communes – L'intervention se situe sur les Bords d'Allier

#### **Commission Animation : Gérard SANCIAUT – Adjoint**

- La Commission va maintenant s'attacher à préparer le Concours de foie gras qui doit avoir lieu le 15 novembre (salle Jupiter).
- Syndicat du Bois de l'Aumône – Les travaux d'aménagement autour des colonnes enterrées Rue St Maurice et Rue Beudet Lafarge sont programmés semaine 40, un séminaire a été organisé dernièrement sur la redevance incitative. Les bacs

individuels des foyers rattachés aux Points d' Apports Volontaires ont été retirés récemment. Quelques oublis se sont produits et ont été signalés. Les services du SBA vont tout mettre en œuvre pour remédier à ces problèmes.

**Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1<sup>er</sup> Adjointe**

- Le plafond de la Salle Annexe va être refait par les agents.
- Le service Espaces Verts et Voirie a été réorganisé (par secteur pour le nettoyage...) – Il faudra réfléchir au problème de désherbage pour l'année prochaine.
- Un projet de plantations est à l'étude pour l'aire de jeux implantée au Clos d'Andou.

**Commission Communication et Information : David MOURNET – Adjoint**

- Il présente l'ébauche et le contenu du livret d'accueil. La Commission va travailler dès à présent sur le Bulletin Municipal qui doit paraître en décembre.
- Des devis ont été demandés pour relooker le site Internet

**Questions diverses : Monsieur le Maire**

- Présentation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets pour l'année 2013. Conformément à l'article L.5211-39 du C.G.C.T., les Conseils Municipaux doivent en prendre connaissance avant le 30 septembre 2014.
- Modification des horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 1<sup>er</sup> Octobre prochain : Les services seront fermés au public à 17 heures (au lieu de 17 heures 30).

\*\*\*\*\*

Philippe LE PONT demande la raison pour laquelle le projet du SAGE Allier Aval adopté par la Commission locale de l'Eau en février 2014, n'a pas été présenté à l'Assemblée délibérante, dans le délai imparti. Il constitue un enjeu pour la gestion des ressources en eau. Monsieur le Maire répond qu'en l'absence de réponse dans le délai, l'avis est réputé favorable.

La séance est levée à 21 heures 15